

COMMUNIQUE DE PRESSE

LYON – 1^{er} octobre 2021

Cancer

Les Hospices Civils de Lyon, site pilote d'une expérimentation nationale sur le suivi des chimiothérapies orales

Aujourd'hui débute l'expérimentation nationale <u>Article 51</u> coordonnée par Unicancer, relative au suivi ambulatoire des patients sous thérapie anticancéreuse orale. 24 sites hospitaliers pilotes, sont concernés, au rang desquels les 4 groupements hospitaliers des Hospices Civils de Lyon. Un des premiers patients

inclus au niveau national a été accueilli ce matin, dans le service d'hématologie clinique de l'hôpital Lyon Sud.

Plus confortables qu'une perfusion à l'hôpital, les chimiothérapies orales sous forme de comprimés en prise à domicile sont en plein développement. Toutefois, ces médicaments peuvent avoir des schémas de prise complexes et entraîner des effets indésirables. Leur prise doit être observée avec rigueur et précaution et nécessite un suivi optimal par les professionnels de santé à l'hôpital et en ville, car un oubli ou des interactions avec d'autres médicaments peuvent avoir des conséquences graves et introduire une perte d'efficacité.



Entretien du premier patient HCL, le 1er octobre, avec un binôme infirmière / pharmacien hospitalier

Les HCL, précurseurs dans le suivi des chimiothérapies orales

Mobilisés sur cette problématique depuis 2014, les Hospices Civils de Lyon ont mis en place le dispositif Oncoral, un parcours pluridisciplinaire ville-hôpital innovant de suivi des patients ambulatoires sous anticancéreux oraux. Le programme, validé par l'ARS comme programme d'éducation thérapeutique, traite des problématiques larges d'observance, de prévention et de gestion des effets indésirables. Oncoral est, à ce jour, le plus important programme national de cancérologie ambulatoire, avec un lien ville-hôpital structuré autour des pharmaciens d'officine, des médecins traitants et des infirmières libérales sur Lyon et sa métropole. Il est devenu un modèle de suivi ville-hôpital des patients sous anticancéreux oraux en France, avec 250 nouveaux patients par an, sur l'hôpital Lyon Sud.

L'expérience et l'anticipation des HCL avec le dispositif Oncoral leur permettent aujourd'hui de participer en tant que site pilote à l'expérimentation nationale Article 51 Thérapies orales (PLFSS 2018) conduite par la DGOS. Cette expérimentation qui se déroulera sur 33 mois permettra à 15 000 patients de bénéficier d'un suivi ville-hôpital dans 24 établissements de santé en France.

... Et site pilote légitime de l'expérimentation Article 51

Précurseurs de cette expérimentation grâce au dispositif Oncoral, les HCL bénéficient d'une position singulière dans cette expérimentation Article 51 conduite par la DGOS :

- De par le niveau important des inclusions prévues : au total, près de 15 000 patients seront inclus sur toute la France, dont 1 650 aux Hospices Civils de Lyon. Un niveau permis grâce à l'apport du numérique en santé, avec le dossier patient informatisé Easily et la messagerie sécurisée Sara MonSisra, en partenariat avec la start-up Synapse Medicine.
- Parce qu'ils permettent à 7 établissements de la région AuRA, également partie prenante au dispositif expérimental, de bénéficier des avancées d'Oncoral en termes d'organisation et de pratiques. Après plusieurs mois de préparation avec les soins primaires et l'URPS des pharmaciens AuRA, le suivi ville-hôpital Oncoral sera proposé à partir du 1^{er} octobre, à tout patient éligible suivi dans l'un des quatre groupements hospitaliers des HCL et dans les établissements partenaires de la région dont les centres hospitaliers de Vienne et de Bourgoin-Jallieu. L'évaluation à 9 mois de la phase pilote de l'Article 51 conditionnera l'élargissement de l'expérimentation, pour deux années supplémentaires, à une vingtaine de nouveaux établissements de santé.

Les enjeux sont considérables : le succès de l'expérimentation conditionnera le passage dans le droit commun de la tarification forfaitaire, pivot de ce projet articulé autour d'un binôme pharmacien /IDE aux côtés du cancérologue dans les établissements de santé. Le continuum ville-hôpital est assuré par les médecins traitants et les pharmaciens d'officine, également associés à la tarification forfaitaire, dont la mobilisation sera déterminante dans le succès du projet. Dans la région AuRA, où le projet a bénéficié du soutien de l'ARS, l'URPS pharmaciens est fortement impliquée en ce sens.

Ce projet ambitieux d'une ampleur inédite mobilise depuis plusieurs mois un collectif pluridisciplinaire de professionnels HCL, autour du Pr Catherine Rioufol, pharmacienne et chef de service : « Pour les Hospices Civils de Lyon, l'article 51, c'est poursuivre l'accompagnement des patients ambulatoires atteints de cancer avec Oncoral et renforcer nos actions avec les soins primaires pour sécuriser la chimiothérapie orale à domicile. C'est aussi partager l'expérience du CHU avec les établissements de santé partenaires de la région et leur permettre de participer à une expérimentation nationale. Et bien sûr, c'est se positionner comme site pilote pour démontrer que ce type de parcours ville-hôpital est transposable pour que demain, en France, tout patient éligible puisse en bénéficier ».

Avec leur rôle de site pilote sur cette expérimentation nationale, les Hospices Civils de Lyon renforcent leur rôle de partenaire institutionnel incontournable dans la prise en soins des patients atteints de cancer et dans l'équité d'accès à l'innovation.